

## ÉDITORIAL

Poser la question des enjeux de l'enseignement du français, à *Recherches*, c'est se donner le vertige. Nous savions déjà que le « comment enseigner » n'allait pas de soi, et nous l'interrogeons au fil des numéros, en montrant que les réponses ne sont pas pures techniques, mais toujours, en même temps, réflexion sur le sens et les valeurs. Poser la question des enjeux, c'est aborder les problèmes professionnels qui sont les nôtres par un autre bout. Ce que nous avons eu envie de nous demander c'est : « à quoi bon ? »

À quoi bon s'interroger, depuis des années, sur la manière de faire en sorte que les élèves, tous les élèves, apprennent cette discipline, le français ?

Ne masquons pas le caractère en partie conjoncturel de la question : le contexte politico-économico-social dans lequel nous évoluons rend nécessaire cette affirmation ou réaffirmation de ce à quoi nous tenons, nous oblige à retrouver pour les autres, mais d'abord pour nous-mêmes, des justifications, des raisons d'être enseignants de français.

Pour commencer, ce qui ne va pas de soi c'est la définition de cette discipline, le français. Dans le second degré, on est recruté comme professeur de Lettres, mais il est communément admis que si, en collège, on fait du français (langue et littérature), au lycée ce sont les Lettres (la littérature) qui s'enseignent. Dans le premier degré, les choses sont plus compliquées, surtout depuis les dernières instructions officielles : le professeur des écoles est en permanence professeur de français (au sens où il apprend à lire, à écrire et à parler, quel que soit le champ disciplinaire), mais aussi, à d'autres moments, professeur de grammaire, orthographe et vocabulaire, pardon, « d'observation raisonnée de la langue » (ce qui donne ce sigle extraordinaire : ORL), et à d'autres, de littérature (de jeunesse, évidemment, parce que tout de même...)

Une discipline qui apparaît tout de suite comme composite, multiréférentielle, au point que l'institution a éprouvé le besoin de « décroïsonner » ce qui, dans les instructions antérieures, n'avait jamais été posé comme étant à cloisonner, mais qui, dans les représentations (sûrement) et les pratiques (peut-être), l'était.

En raison, ou à la faveur de cette instabilité (diachronique et synchronique), de ces tensions constitutives de la discipline « français », se développent dans l'institution et autour d'elle des débats, qui prennent parfois l'allure de croisades contre de fantasmatiques renégats : on désigne à la vindicte populaire d'imaginaires suppôts de la méthode globale, et on pourfend les fossoyeurs de la littérature (qu'on se garde de définir). Surgissent aussi, à la marge heureusement, mais peut-être de façon symptomatique, quelques prurits élitistes et colonialistes dans des positions récentes de législateurs qui stigmatisent les parents non francophones.

Le français, machine à exclure ?

La question est d'autant plus troublante qu'entre les enjeux de démocratisation affichés par l'institution, et ceux, réels, que trahissent les dispositions censées les mettre en œuvre, les écarts sont parfois des gouffres, où tombent en premier les jeunes enseignants du second degré, où glissent peu à peu, grignotage après grignotage, la majorité des enseignants de français. De la maternelle à l'université, les conditions d'exercice se dégradent ; simultanément les exigences croissent, changent de nature au gré des politiques, réformes, rénovations, décrets, lubies, modes qui se succèdent, sinon dans les pratiques, du moins sur le papier.

Alors, à quoi bon enseigner le français ? Reformulons la question : quand les conditions de travail sont inacceptables, que les finalités réelles qui se profilent (non celles qui sont affichées) sont pour nous irrecevables, qu'est-il bon de faire, d'affirmer et de réaffirmer ? Les démarches décrites dans ce numéro tentent d'apporter des réponses en actes.

En premier lieu est posée la nécessité absolue de donner à tout élève des clés d'accès au monde (au sien propre, mais aussi au monde tel que d'autres le voient), à la culture, la nécessité de donner des moyens de dire, de se dire, de dire « je ». Dans cet espace de parole, la littérature a sa place, mais elle n'est pas un objet sacré ; elle peut être détour, tremplin, manière de parler du monde. La langue est enseignée et parlée, mais elle n'est pas réduite à une norme académique, c'est une langue vivante, multiple, en mouvement.

Comme corollaire, la nécessité absolue, pour l'enseignant, d'apprendre à entendre la parole qu'il suscite. Entendre dans les sons à peine articulés d'un écolier son engouement pour la musique rock ; entendre les résistances, les représentations qui font obstacle à l'apprentissage ; entendre les interrogations des élèves eux-mêmes sur le sens de l'enseignement du français ; entendre ce que veulent dire ces collégiennes qui choisissent de lire un texte évoquant pédophilie, viol et suicide ; entendre des récits qui vous secouent, comme ceux de détenus apprenant le français en prison. C'est le risque : on donne la parole et la parole déborde. Tant mieux.

LA RÉDACTION